COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le mardi 27 janvier 2026

Vœux du Président de l'Assemblée de Mayotte : engager Mayotte vers une reconstruction ambitieuse et durable

Ce matin, le Président de l'Assemblée de Mayotte, Ben Issa Ousseni, entouré des membres de l'exécutif, a présenté ses vœux à la population devant la presse, conformément à la tradition républicaine. Cette rencontre a permis de dresser les perspectives de l'année 2026 et de présenter les principaux projets qui seront engagés ou livrés, marquant une étape déterminante pour la reconstruction et la transformation du territoire.

Un an après le passage du cyclone Chido, le Département-Région de Mayotte affiche une situation financière assainie, fruit d'une gestion rigoureuse et responsable des finances publiques, érigée en priorité du mandat. La collectivité respecte strictement les principes de la comptabilité d'engagement, garantissant la soutenabilité et la sécurisation des investissements pluriannuels. Les recommandations de la Chambre régionale des comptes (CRC) ont été traduites en mesures opérationnelles, renforçant la fiabilité et la transparence des comptes publics.

Fort de cette trajectoire financière consolidée et d'une stratégie d'investissement ambitieuse, le Département-Région s'engage à réduire significativement les délais de paiement des factures fournisseurs afin de soutenir la trésorerie des TPE, PME et artisans locaux. Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2026-2028 actualisé place la reconstruction, la résilience et la modernisation du territoire au cœur de l'action publique, avec plus de 400 millions d'euros de travaux programmés dès cette année 2026.

Infrastructures, transports et aménagement du territoire

En matière d'aménagement du territoire, les consultations relatives au Schéma d'Aménagement Régional (SAR) seront finalisées d'ici août 2026. Ce document stratégique structurant définira les orientations de développement territorial pour les prochaines décennies.

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zaïnaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE
BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr

DÉPARTEMENT - RÉGION
MAYOTTE
www.mayotte.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le mardi 27 janvier 2026

S'agissant de la mobilité, la mise en service, au premier semestre, du réseau de transport collectif interurbain par bus avec une tarification unique intégrant la traversée maritime constitue une avancée majeure pour la mobilité des usagers. Par ailleurs, l'acquisition de deux barges de grande capacité en remplacement des barges détruits par le cyclone et la livraison des nouvelles gares maritimes de Dzaoudzi et de Mamoudzou renforceront la performance et la fiabilité du transport maritime.

Concernant les équipements publics, les travaux du siège du Département-Région, de la cité administrative de Coconi et des Archives départementales seront engagés cette année, contribuant à la modernisation des services publics.

En matière de désenclavement numérique, le déploiement de la fibre optique est entré dans sa phase de grands travaux sur l'ensemble de l'île, avec la connexion progressive des premiers foyers dès ce mois de février.

Développement économique et innovation

Afin de soutenir l'investissement productif, un fonds d'investissement de 15 millions d'euros sera créé pour accompagner les projets innovants et structurants pour l'économie locale. Il s'agit d'une des mesures phares du CIOM 2023.

Par ailleurs, la construction du « Multi-lab » et le lancement du label « Made in Mayotte » contribueront à renforcer l'écosystème productif, la valorisation des savoir-faire locaux et l'attractivité économique du territoire. Autour de la Technopole et du Multi-lab sera créé le campus technologique qui permettra de faire monter tout cet écosystème en compétence.

Santé, éducation et cohésion sociale

En matière de santé, l'ouverture d'un second Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de 60 places permettra de renforcer l'offre de formation locale et répondre aux besoins en professionnels de santé.

En matière de logement, le dispositif FAASAAL sera poursuivi afin d'accompagner les familles dans l'accès à un logement digne, dans un contexte post-crise marqué par des besoins importants en reconstruction et en résorption de l'habitat précaire.

En matière d'autonomie, des discussions sont engagées avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) en vue de l'attribution et de la construction du premier Établissement

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zaïnaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE
112 Bd Halidi Sélémani - BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr

d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sur le territoire. Ce projet structurant constitue une étape majeure dans la structuration d'une politique dédiée au vieillissement et à la prise en charge de la perte d'autonomie.

S'agissant de la prise en charge du grand âge et du handicap, le budget de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est porté de 2 millions d'euros à 4 millions d'euros, traduisant un engagement renforcé du Département-Région en faveur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des publics les plus vulnérables. Cette augmentation vise à améliorer l'accès aux droits, la qualité de l'évaluation et la fluidité des parcours d'accompagnement.

Enfin, un programme de rénovation lourde des structures de Protection Maternelle et Infantile (PMI) sera engagé, parallèlement à l'achèvement des travaux des centres sociaux (CCMS). Ces investissements visent à moderniser les équipements, améliorer la qualité de l'accueil et renforcer l'offre de services sociaux et sanitaires de proximité.

Résilience énergétique

Le Département-Région poursuivra la sécurisation du réseau électrique par l'enfouissement des lignes basse tension et engagera la révision du Plan Pluriannuel de l'Énergie afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque et la géothermie.

Culture, jeunesse et sports

Sur le plan culturel et patrimonial, l'année 2026 sera marquée par la candidature de la double barrière de corail au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que par l'organisation d'une grande exposition consacrée à Mayotte au Mucem, à Marseille, en novembre 2026.

En matière d'équipements sportifs, la livraison du stade de Cavani et du gymnase du Nord est attendue, tandis que les travaux du centre sportif de haut niveau de Miréréni seront lancés, en partenariat avec le rectorat de Mayotte. Cet effort massif, incluant également la réhabilitation de l'ensemble des stades et gymnases départementaux, vise à offrir à la jeunesse des infrastructures modernes et à favoriser l'émergence des futurs talents sportifs du territoire.

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zaïnaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60

DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE
112 Bd Halidi Sélémani - BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX

+262 269 66 10 00
www.mayotte.fr